ART. 4 N° 1

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 novembre 2020

PLFR POUR 2020 - (N° 3522)

(Seconde délibération)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 1

présenté par le Gouvernement

ARTICLE 4

ART. 4 N° 1

I. – Rédiger ainsi l'alinéa 2 :

(En millions d'euros*)	RESSOURCES	CHARGES	SOLDE
Budget général			
Recettes fiscales brutes / dépenses brutes	+32 022	+28 623	
A déduire : Remboursements et dégrèvements	+9 939	+9 939	
Recettes fiscales nettes / dépenses nettes	+22 082	+18 684	
Recettes non fiscales	+852		
Recettes totales nettes / dépenses nettes	+22 934	+18 684	
A déduire : Prélèvements sur recettes au profit			
des collectivités territoriales et de l'Union	-316		
européenne			
Montants nets pour le budget général	+23 250	+18 684	+4 566
			
Évaluation des fonds de concours et crédits	-	-	
correspondants Montants nets pour le budget général, y compris	2		
fonds de concours	+23 250	+18 684	
Budgets annexes			
Contrôle et evaleitation advisas	162	5.0	. 110
Contrôle et exploitation aériens	+62	-56	+118
Publications officielles et information administrative		-6	-1
Totaux pour les budgets annexes	+54	-62	+117
* 1			
Évaluation des fonds de concours et crédits	S		
correspondants:			
Contrôle et exploitation aériens	-	-	
Publications officielles et information administrative		-	
Totaux pour les budgets annexes, y compris fonds de concours	+54	-62	
Comptes spéciaux			
Compton d'affontation and diale	0.40	. 26	977
Comptes d'affectation spéciale	-840	+26	-866
Comptes de concours financiers	-1 731	+135	-1 866
Comptes de commerce (solde)			
Comptes d'opérations monétaires (solde)			
Solde pour les comptes spéciaux			-2 732

Solde général +1 951

^{*} Les montants figurant dans le présent tableau sont arrondis au million d'euros le plus proche ; il résulte de l'application de ce principe que le montant arrondi des totaux et sous-totaux peut ne pas être égal à la somme des montants arrondis entrant dans son calcul.

ART. 4 N° 1

II. – En conséquence, rédiger ainsi l'alinéa 5 :

Besoin de financement

Amortissement de la dette à moyen et long termes	
Dont remboursement du nominal à valeur faciale	130,5
Dont suppléments d'indexation versés à l'échéance (titres indexés)	5,6
Amortissement de la dette reprise de SNCF Réseau	1,7
Amortissement des autres dettes reprises	0,5
Déficit à financer	223,2
Autres besoins de trésorerie	0,4
Total	361,9

Ressources de financement

Émissions de dette à moyen et long termes nettes des rachats	
Ressources affectées à la Caisse de la dette publique et consacrées au	
désendettement	-
Variation nette de l'encours des titres d'État à court terme	53,6
Variation des dépôts des correspondants	15,0
Variation des disponibilités du Trésor à la Banque de France et des placements de trésorerie de l'État	11,0
Autres ressources de trésorerie	22,3
Total	361,9

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les votes intervenus dans le cadre de la discussion de la seconde partie du présent projet de loi de finances rectificative conduisent à majorer les dépenses du budget général de 258,5 M€.

Les dépenses du budget général sont augmentées pour tenir compte des mouvements suivants :

- Sur la mission « Travail et emploi », une ouverture de 176,5 M€supplémentaires pour tirer les conséquences budgétaires des annonces de renforcement du plan de lutte contre la pauvreté, comme prévu par l'amendement n°547 ;
- Sur la mission « Economie », une ouverture de 82 M€pour le développement des entreprises, en anticipation de crédits prévus en PLF pour 2021 dans le cadre du plan de relance, comme prévu par l'amendement n° 544.

Ces éléments conduisent à dégrader le solde budgétaire de 258,5 M€ par rapport à l'équilibre prévu.